



SITE RAMSAR
NUMÉRO
2194

Les Lacs du grand sud néo-calédonien //



FRANCE

Surface :
43 970 ha

Date d'inscription :
2 février 2014

Coordonnées :
22° 09'S 166° 46'E

Résumé

La région des Lacs du Grand Sud représente le plus grand réservoir d'eau douce de Nouvelle-Calédonie. Reposant sur un réseau d'eau souterrain unique, les lacs permettent une régulation du débit de l'eau protégeant ainsi des inondations, de la sécheresse et de l'usure des sols. Les incendies, les activités minières, les exploitations forestières constituent des facteurs de perturbations du réseau hydrographique, de la qualité de la ressource en eau et d'érosion de la biodiversité. L'inscription du site contribue à organiser et maîtriser les aménagements et les activités dans une démarche de développement durable afin de limiter et mieux maîtriser les menaces sur ce territoire.

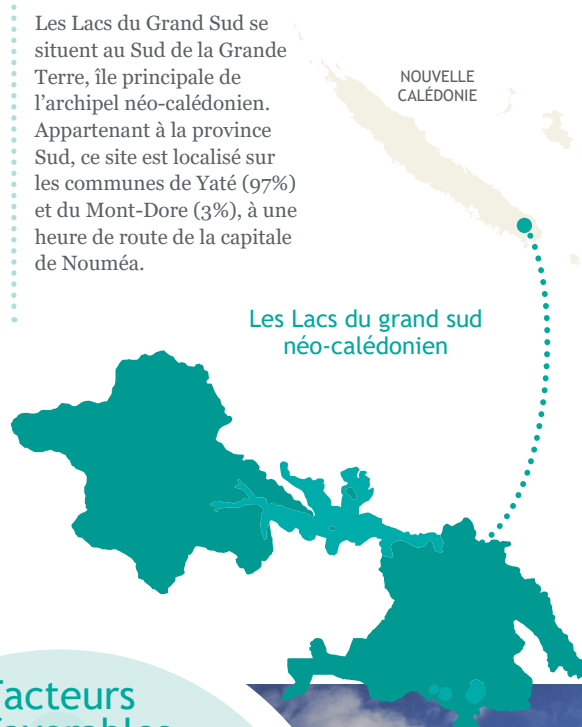
Importance internationale

Une étude préliminaire du Muséum National d'Histoire Naturelle menée en 1998 sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie a identifié la région des Lacs du Grand Sud comme la zone humide la plus vaste et la plus originale d'un point de vue de sa richesse écologique, avec 90 % des formations végétales endémiques. A l'instar du lagon inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité, ce site terrestre constitue un patrimoine naturel exceptionnel et unique au monde, à faire reconnaître à l'échelle internationale. La région des grands lacs et des forêts humides du Sud est sans aucun doute la zone humide la plus originale de Nouvelle-Calédonie, voire de la région océanienne.

Localisation générale

Les Lacs du Grand Sud se situent au Sud de la Grande Terre, île principale de l'archipel néo-calédonien. Appartenant à la province Sud, ce site est localisé sur les communes de Yaté (97%) et du Mont-Dore (3%), à une heure de route de la capitale de Nouméa.

Les Lacs du grand sud néo-calédonien



Services rendus par les zones humides

La valeur ajoutée des services rendus par les habitats naturels du site Ramsar est estimée à 11,1 millions d'euros par an. 60% correspondent aux services de régulation, notamment le maintien des régimes hydrologiques, la maîtrise des pollution et détoxification, la prévention des risques. 31% sont offerts par les services d'approvisionnement en eau douce; la région des Lacs du Grand Sud est considérée comme le plus grand réservoir d'eau douce de Nouvelle-Calédonie. Et moins de 9% sont apportés par les services culturels comme les loisirs, le tourisme, le patrimoine culturel, la recherche scientifique et la pédagogie. Le site soutient également une grande diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des micro-organismes.

Facteurs défavorables

- Peu de pressions s'exercent sur le site grâce à son isolement géographique.
- Les principales menaces proviennent du risque des incendies, de l'exploitation minière et du développement d'espèces exotiques envahissantes. Menaces qui peuvent ensuite générer une modification des débits des cours d'eau et des débits approvisionnant les zones humides, une augmentation de la sédimentation dans les ruisseaux et une altération de la qualité chimique des zones humides.
- La forte dépendance des zones humides continentales au régime des précipitations et à son évolution les rend particulièrement vulnérables face au réchauffement climatique.



Quatre espèces représentatives du site



CAGOU
(*Rhynochetos jubatus*)

Emblème de la Nouvelle-Calédonie, il est unique au monde. Il a perdu sa faculté de voler puisque, avant l'arrivée de l'homme, il n'avait pas de prédateur. Son cri s'apparente plus à l'aboïement d'un chien. Il vit en couple stable dans les forêts humides de moyenne et haute altitudes. De nos jours, le Parc provincial de la Rivière Bleue abrite, entre autres, les plus grandes populations de cagous.



BOIS BOUCHON
(*Retrophyllum minus*)

Essentiellement dans le Sud de la Grande Terre, ce petit arbuste à l'allure de Baobab pousse les pieds dans l'eau. Il était autrefois utilisé par les mineurs pour la confection de bouchons. Cette espèce est si bien adaptée à son environnement qu'elle peut résister plusieurs jours à une submersion totale.



GALAXIAS
(*Galaxias neocaledonicus*)

Poisson du Lac en Huit, il est unique par son origine, vestige d'une aire lointaine où le Gondwana réunissait Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Zélande. Il affectionne les eaux fraîches et les fonds rocheux présentant des crevasses et des fissures. Cette espèce est principalement active la nuit, où elle nage en pleine eau, le long des berges.

COLÉOPTÈRE DYTIQUE
(*Rhantus novaecaledoniae*)

Aux couleurs du Grand Sud, il était considéré comme éteint durant une centaine d'années, mais a été récemment redécouvert dans les Lacs du Grand Sud. Ainsi, ce petit insecte aquatique nous rappelle que de très nombreuses espèces restent encore à identifier parmi les mollusques, les insectes, et autres invertébrés.



Biodiversité

Sur l'ensemble de son territoire, la Nouvelle-Calédonie se démarque par un endémisme hors normes. Isolée pendant des millions d'années, elle a vu des espèces s'y épanouir et évoluer, jusqu'à obtenir une richesse écologique unique au monde.

Le Grand Sud et ses zones humides symbolisent particulièrement cette exception calédonienne. Le site abrite notamment, parmi les poissons qui y vivent, 75 % des espèces endémiques calédoniennes. Des crustacés préhistoriques partagent cette généalogie.

Sur la terre ferme évoluent certains des plus grands geckos au monde au milieu de plantes exceptionnelles, qu'elles soient de forêts humides, à l'image du kaori géant, de maquis minier comme le chêne gomme, ou des lacs, rivières ou marécages, tels que le bois bouchon et la fougère aquatique.

Gestion et conservation



A la suite du classement des Lacs du Grand Sud, la province Sud a élaboré un plan de gestion intégrée, au travers d'une démarche concertée. Construit avec les acteurs du Grand sud, les objectifs à long terme visent au maintien et à la restauration des zones humides ainsi qu'à leur utilisation rationnelle. Les objectifs sont regroupés en cinq thématiques dont "la biodiversité remarquable est connue, conservée/restaurée et suivie", "le bon fonctionnement des bassins versants est assuré", "des usages durables du site sont promus et développés", "la richesse écologique et la biodiversité du site Ramsar sont mises en valeur" et les actions relatives à la gouvernance et au suivi de la mise en œuvre du plan.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.